

*BUDGET PRINCIPAL*

*Service de Contrôle de Légalité*

Acte n° : 2024193 avec 1 pièce(s) jointe(s)  
Date de décision : 02/12/2024  
Objet : REGLEMENT INTERIEUR ACTUALISATION DE L ORGANIGRAMME DU SDIS 31

Nature : Délibérations  
Matière : Institutions et vie politique - Fonctionnement des assembles  
Date de télétransmission : 06/12/2024 Agent de transmission : AUTOMATE  
Acte : 2024-193 RI actualisation de l\_organigramme.pdf  
Annexes :  
1 - Annexe 2024-193.pdf

*Transmis par les services de la plate-forme MAGITEL-CL*

*12, rue des Petits Ruisseaux, 91370 Verrières Le Buisson +33 1 69 53 68 68 www.telino.com*



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

## Accusé de Réception

LA PREFECTURE

DEPARTEMENT 031

Identifiant de l'acte : 031-283100014-20241202-2024193-DE

Date de réception de l'acte par la Préfecture : 06/12/2024

## DU BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS

Présents :	3
Représentés :	0
Excusés :	2
QUORUM	3

### SÉANCE DU 2 DÉCEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, au jour du deux décembre à quatorze heures et trente minutes, le bureau du conseil d'administration s'est réuni au service départemental d'incendie et de secours, sur convocation de son président, Monsieur Gilbert HÉBRARD en date du 25 novembre 2024.

**Étaient présents :** HÉBRARD Gilbert, BAYLAC Sandrine, BOUCHE Joël

**Étaient excusés :** LLORCA Jean-Louis, POUMIROL Émilienne

**OBJET :** Règlement intérieur : actualisation de l'organigramme

Vu l'avis favorable du CST lors de la séance du 26 novembre 2024 :

Vu l'avis favorable de la CATSIS lors de la séance du 27 novembre 2024 ;

Dans le cadre de la révision du règlement intérieur, il convient de mettre à jour l'organigramme.

Les modifications portent sur les groupements suivants :

- potentiel humain,
- systèmes d'information et de communication,
- volontariat et citoyenneté.

**ENTENDU** le rapport de Lcl Yann SANCHEZ,

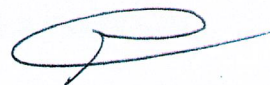
**APRÈS** en avoir délibéré,

Les membres du bureau du conseil d'administration, à l'unanimité,

**APPROUVENT** l'actualisation de l'organigramme du SDIS 31.

Le Président du conseil d'administration  
du service départemental d'incendie et de secours  
de la Haute-Garonne,

Gilbert HÉBRARD



Transmis en Préfecture, affiché et certifié exécutoire le **05 DEC. 2024**, identifiant de la délibération  
Cette délibération sera publiée dans le prochain recueil des actes administratifs du SDIS Haute-Garonne  
La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Toulouse, dans un délai de deux mois, à compter de sa date de notification et de publication.